

- 1^o Section des beaux-arts.
- 2^o Section de l'agriculture.
- 3^o Section de la fabrique d'étoffes de soie.
- 4^o Section de la fabrique de tissus de coton.
- 5^o Section de la mécanique, physique et métaux.
- 6^o Section de la chimie et teinture.
- 7^o Section de la verrerie.
- 8^o Section de l'impression et typographie.
- 9^o Section de l'architecture.
- 10^o Section des instruments de musique.

ART. 4.

Sont membres de la section des beaux-arts :

MM. de Boissieu.	MM. Régnier.
Bonnefond.	Vibert.
Fabisch.	

Sont membres de la section de l'agriculture :

MM. Chavanis.	MM. Sanlaville-Janson.
Duport-Saint-Clair.	Sauzey.
Jourdan.	Tisserant.
Hénon.	

Sont membres de la section de la fabrique d'étoffes de soie :

MM. Baron.	MM. Fougasse.
Bertrand (Félix).	Girodon aîné (Adolp.)
Bonnet.	Joly.
Brolemann-Thierry.	Monterrad (Amédée).
Brosset aîné.	Philippe.
Crozier-Vachon.	Teillard.
Dumortier (Félix).	

Sont membres de la section de la fabrique des tissus de coton :

MM. Delphin-Massard.	M. Suchel.
Macculloch.	

Sont membres de la section de la mécanique, physique et métaux :

MM. Clément-Désorimes.	MM. Jordan.
Frèrejean (Victor).	Reverchon (Paul).